



**NOM**.....**Prénom**.....

**Tél portable** :.....**Tél** : .....

**Adresse Email** (écrire très lisiblement) :

.....

**N° d'étudiant Lyon 2 (pour les anciens)**.....



**DOSSIER DE CANDIDATURE 2010-2011 au :**  
**MASTER mention URBANISME, AMENAGEMENT**  
**de l'Institut d'Urbanisme de Lyon**  
**14 avenue Berthelot 69007 LYON**

**Avant de remplir le dossier** : informez-vous, en consultant attentivement les plaquettes descriptives des formations, et, **en particulier les conditions d'accès** requises pour accéder au niveau demandé.

**Cocher** (vous pouvez cocher plusieurs choix, indiquer en marge l'ordre de priorité 1, 2, 3, - ne remplir qu'un seul dossier -)

- 1<sup>ère</sup> année du MASTER (M1 Urbanisme et Aménagement)**
- 2<sup>ème</sup> année du MASTER (M2) spécialité professionnelle :**  
**Urbanisme et Aménagement urbain**
- 2<sup>ème</sup> année du MASTER (M2) spécialité professionnelle :**  
**Politiques urbaines**

**ETAT CIVIL**

**NOM**.....**épouse** : .....

(en lettres capitales ; pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi de épouse X)

**Prénoms** .....**Sexe**.....**Nationalité**.....

**Date de naissance** .....**Lieu** (ville et pays).....

**Adresse fixe** : .....

.....

**Cadre réservé à l'administration (ne pas remplir)**

Convoqué à l'entretien pour ..... le..... à ... h... Fait le

Autorisé(e) à s'inscrire en : .....

Signature du responsable de la formation :

En cas d'avis défavorable, motif : .....

Réponse faite le.....

**DIPLOMES**

**Indiquer ici le diplôme du plus haut niveau obtenu ou en cours d'obtention**

*Dans le cas où le candidat n'a pas obtenu à la première session le diplôme permettant l'accès, il le signale en indiquant la date prévue et envoie une attestation de ses résultats dès l'obtention du diplôme à la deuxième session.*

.....

**Date d'obtention:** .....ou date prévue pour l'obtention .....

**Lieu d'obtention – établissement :** .....

**Etudes antérieures :**

Diplôme (dénomination complète et s'il y a lieu la spécialité)	Niveau (exemple Bac + 3)	Etablissement Lieu d'obtention	Année d'obtention	Mention

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**Expérience professionnelle**.....

(préciser le nombre d'années d'expérience)

**Autres candidatures déposées pour l'année 2010/2011**

(indiquer l'intitulé du diplôme et le nom de l'établissement) :

.....  
.....

**Dernier établissement fréquenté** préciser l'établissement (école, université...) et l'année :

.....

**Langues étrangères**

Parlées:.....

écrites :.....

lues :.....

NOM Prénom, date et signature du candidat :

# MASTER MENTION URBANISME, AMENAGEMENT

● 1<sup>ère</sup> année du MASTER URBANISME ET AMENAGEMENT

● 2<sup>ème</sup> année du MASTER Spécialité PROFESSIONNELLE :

« URBANISME ET AMENAGEMENT URBAIN »

ou

« POLITIQUES URBAINES »

## INSTITUT D'URBANISME DE LYON

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme de l'Université LUMIERE Lyon 2

14, avenue Berthelot 69007 LYON

Tél. 04 78 58 65 51 FAX 04 78 58 47 43

Email : [madeleine.lyonnet@univ-lyon2.fr](mailto:madeleine.lyonnet@univ-lyon2.fr)

site web : <http://www.iul-urbanisme.fr>

## DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, 14 avenue Berthelot 69007 LYON

VENDREDI 25 JUIN 2010

---

### PROCEDURE D'ACCES POUR LES ETUDIANTS DE NATIONALITE ETRANGERE

Informez-vous en consultant le site : [www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

#### DATES LIMITES :

##### **Etudiants résidant à l'étranger :**

- Etudiant dépendant de la procédure CEF/Campus France : clôture des connexions le 18 juin 2010 ;

- Si votre pays de résidence ne possède pas de Campus France : date limite de réception du présent dossier de candidature, adressé à l'Institut d'Urbanisme de Lyon 14 avenue Berthelot 69007 LYON (France), le 18 juin 2010 ;

##### **Etudiants résidant en France :**

le 25 juin 2010, date limite de réception du présent dossier de candidature adressé à l'Institut d'Urbanisme de Lyon 14 avenue Berthelot 69007 LYON

**Attention ! Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas traités. Tenir compte des délais de la poste.**

## **PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER**

**Attention** : pour faciliter le traitement de votre dossier, les pièces devront être classées dans l'ordre indiqué ci-dessous.

- 1 – **Lettre de candidature** manuscrite ou dactylographiée faisant ressortir les motivations,
  - 2 – **Curriculum vitae** (insérer ou coller une photo d'identité récente)
  - 3 – Copie de tous les **diplômes**, accompagnée pour tous les diplômes des **relevés de notes** délivrés par les établissements d'origine – des plus récents aux plus anciens –  
Les copies et traductions des diplômes obtenus à l'étranger devront être certifiées conformes  
*Ne pas joindre les travaux personnels (mémoires...) à ce dossier. Les apporter le cas échéant à l'entretien.*
  - 4 – **Etat civil** :  
Pour les candidats de nationalité française : une copie de la carte d'identité (le recto seulement)  
Pour les candidats de nationalité étrangère : un acte de naissance portant filiation avec la traduction.
  - 5 – **S'il y a lieu, attestations** de stages ou d'activités professionnelles en rapport avec la formation demandée
- + Une **photo** d'identité récente – inscrire votre nom au verso –
- + 2 **enveloppes** (format 11x22) libellées à l'adresse de l'étudiant et affranchies au tarif rapide 20g en vigueur ou 2 coupons-réponse internationaux
- + Un **chèque** de 50 euros pour frais de dossier libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université Lyon 2 ou un mandat lettre international

**Si votre candidature est retenue** par la commission pédagogique et que vous venez d'une autre université française, vous devrez, dès notification de l'admission, déposer une demande de **transfert de dossier** auprès de votre université d'origine et fournir au secrétariat de l'IUL l'attestation correspondante.

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.**

**Rappel** : dans le cas où le candidat n'a pas obtenu à la première session le diplôme permettant l'accès, il le signale en indiquant la date prévue et envoie une attestation dès l'obtention de ses résultats à la 2<sup>ème</sup> session.

**Les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés et les éléments du dossier ne seront pas restitués.**

### **Entretien** :

Sont convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers correspondent aux exigences de la formation. Cet entretien a pour but de vérifier l'adéquation de leurs motivations et de leur projet personnel en rapport avec les objectifs de la formation ainsi que leur aptitude à communiquer.

Les convocations sont envoyées par Email.

Dates des entretiens (communiquées sous réserve) : du 1<sup>er</sup> au 6 juillet.

### **Liste des admis**

Les résultats seront diffusés sur le site web de l'IUL (<http://www.iul-urbanisme.fr>) et affichés à l'Institut d'Urbanisme avant d'être communiqués par courrier postal ou email aux intéressés. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Après avis du Conseil de Formation le dossier est soumis à l'avis du CEVU de l'Université lorsque se présente un problème d'équivalence de diplômes, ou de reconnaissance de diplômes étrangers.

Si vous êtes autorisé(e) à vous inscrire, vous devrez accomplir les **démarches pour l'inscription administrative** à l'université. Consulter le site de l'Université LUMIERE LYON 2 : [www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

**Date de rentrée** : semaine du 20 septembre 2010.

## CONDITIONS D'ACCES

### MASTER mention URBANISME AMENAGEMENT

#### ❖ ACCÈS en 1<sup>ère</sup> année de MASTER

- Cet accès est prévu pour les étudiants ayant obtenu le niveau licence (ancien système ou système LMD). Il s'agit en priorité des licences d'Aménagement. Il s'agit aussi des licences ayant un rapport avec une des disciplines constitutives de l'urbanisme et de l'aménagement : licences de Sciences Sociales et humaines (Géographie, Science politique, Économie, Sociologie, Information et Communication, Histoire, Histoire de l'Art, Droit, AES, Tourisme)
- Les diplômés d'I.E.P., d'architecture, d'écoles d'ingénieurs **n'ayant pas de spécialisation** dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement

#### ❖ ACCÈS en 2<sup>o</sup> année de MASTER, spécialité professionnelle. Accès possible :

- Etudiants issus de la 1<sup>ère</sup> année du Master mention Urbanisme-Aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, en fonction de la qualité de leur dossier et des capacités d'accueil de la spécialité à laquelle ils postulent.
- Etudiants qui ont obtenu une 1<sup>ère</sup> année de Master ou équivalent dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement. (Les titulaires d'une maîtrise ou d'une 1<sup>ère</sup> année de Master dans une autre discipline ne peuvent postuler pour une entrée directe en 2<sup>ème</sup> année, spécialité professionnelle).
- Diplômés d'IUP et de MST en aménagement et en urbanisme
- Diplômés d'IEP, d'architecture, d'ingénieurs **ayant déjà acquis** une spécialisation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement
- Elèves de l'ENTPE de 3<sup>ème</sup> année ayant déjà suivi une formation en urbanisme.
- Professionnels ayant plus de 5 années d'expérience en urbanisme, aménagement ou gestion urbaine et détenteurs d'un diplôme de niveau Bac + 2. Cette possibilité exceptionnelle reste soumise à l'avis du conseil de la formation et du Conseil Scientifique de l'Université. Elle est impérativement liée à un engagement de disponibilité pour suivre l'intégralité du cursus sans dérogation possible.
- Les candidats en formation continue ou en reprise d'études ne peuvent postuler pour une entrée directe en 2<sup>ème</sup> année que s'ils ont déjà acquis une spécialisation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement.